

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Nos agentes en environnement reprennent du service !

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 16 juin 2016 - Depuis 2010, l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) coordonne différents projets afin de protéger les plans d'eau des Laurentides et de l'Outaouais compris dans sa zone de gestion. Chaque été, des agents en environnement sont déployés sur le terrain afin de soutenir et d'accompagner les municipalités ainsi que les riverains sur des questions liées à l'eau. Cet été, l'OBV a engagé trois agentes en environnement qui mettront en œuvre les projets « Bandes riveraines en santé », « Inspection visuelle des installations septiques » et « Inventaire des plantes aquatiques ».

Le projet « Bandes riveraines en santé », initié en 2010, vise à rencontrer les propriétaires riverains pour les sensibiliser aux bonnes pratiques riveraines, puis à caractériser leurs terrains afin de leur soumettre un plan d'aménagement personnalisé de leurs bandes riveraines. Cet été, les municipalités de Lac-Simon, Saint-André-Avellin, Papineauville, Arundel et Plaisance y participeront. Le travail des agentes en environnement facilitera la conformité aux règlements municipaux concernant la bande riveraine.

Le projet « Inspection visuelle des installations septiques » offre une aide complémentaire au travail des municipalités concernant l'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22). Cet été, les municipalités de Saint-André-Avellin, La Macaza, Arundel et Harrington participeront à ce projet.

Le projet « Inventaire des plantes aquatiques » vise à effectuer la caractérisation des herbiers aquatiques d'un lac et détecter la présence de plantes envahissantes comme le myriophylle à épis. Le lac Simon, le lac Barrière, le lac Paquet ainsi que les lacs Saguy et Allard, participeront cet été à ce projet.



Il est important de retenir que l'adoption de bonnes pratiques riveraines telles que l'implantation d'une bande riveraine réglementaire et l'entretien adéquat des installations septiques permet, entre autres, de limiter la contamination, de maintenir une eau fraîche pour les poissons, de limiter les apports de phosphore et de matières en suspension dans les lacs et donc de lutter contre la prolifération excessive des algues bleu-vert (cyanobactéries) et des plantes aquatiques.

Ces projets sont rendus possibles grâce à l'appui financier du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC), des MRC de Papineau, des Laurentides, d'Antoine-Labelle et d'Argenteuil ainsi que des municipalités de Lac-Simon, Saint-André-Avellin, L'Ascension, Papineauville, Plaisance, Arundel, Harrington, La Macaza, l'Association de protection des lacs Saguy et Allard (APELSA) ainsi que l'Association du Lac Paquet.

Rappelons que l'OBV RPNS est un organisme à but non lucratif reconnu et mandaté par le gouvernement du Québec. Sa mission est d'assurer la gestion intégrée de l'eau et des milieux de vie, en mobilisant tous les acteurs et usagers du territoire, et ce, dans un processus de concertation, de planification et de mise en œuvre en continu. Son principal mandat consiste à élaborer et à assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau des bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon.

Merci à nos partenaires :



-30-

Source :

Alexia Couturier, directrice générale par intérim

819.688.5001

direction@rpns.ca